



## ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 13/08/2018

Votre annonce n°**18-114601** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.

Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

### F3 - Formulaire Résultat de marché

#### Résultat de marché

Département(s) de publication : **89**

Annonce No **18-114601**

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : ville de Sens.

Correspondant : ville de Sens, 100, rue de la République - cs70809 89100 Sens, tél. : 03-86-95-67-37, télécopieur : 03-86-95-67-56,

courriel : [marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:marchespublics@grand-senonais.fr) adresse internet : <http://www.ville-sens.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches.e-bourgogne.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce n° 18-7329, mise en ligne le 21 mars 2018.

*Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence* : mas1801.

*Objet du marché* : **maintenance du dispositif de vidéoprotection urbaine de la Ville de Sens.**

*Catégorie de services* : 27.

*Code NUTS* : FRC14.

*CPV - Objet principal* : 32323500.

*Critères d'attribution retenus* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Attribution du marché ou du lot* :

**Numéro du marché ou du lot** : **MAS1801**. maintenance du dispositif de vidéoprotection urbaine de la Ville de Sens.

*Nom du titulaire / organisme* : GSCOM MAINTENANCE, 19 rue des Molières 91400 Gometz-la-Ville, tél. : 01-60-12-47-61,

télécopieur : 01-60-12-41-78.

; Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.) : 11 200 euros.

*Montant mini annuel* : 15 000 euros.

*Date d'attribution du marché* : 12 juillet 2018.

**Mots descripteurs** : **Maintenance**

*Autres informations* : le marché débutera à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification du marché, soit le 7 août 2018 pour prendre fin le 31 décembre 2018.

Le marché se renouvellera une fois, par reconduction tacite, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour prendre fin le 31 décembre 2019.

Montant maximum de l'accord-cadre pour la première période : 40 000 euros (H.T.).

Montant maximum de l'accord-cadre pour la dernière période : 60 000 euros (H.T.).

Montant final annuel attribué pour les prestations de maintenance préventive 7 600 euros (H.T.).

Montant final annuel attribué pour les prestations de télémaintenance : 3 600 euros (H.T.).

- Recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ;

- Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

*La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC* : non.

*Une enchère électronique a été effectuée* : non.

*Instance chargée des procédures de recours* : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON 22 rue d'assas B.P. 61616 21016 Dijon,

tél. : 03-80-73-91-00, courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr), télécopieur : 03-80-73-39-89 adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/>.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 13 août 2018.

*Mots descripteurs* : Télésurveillance.

#### Éléments de facturation :

*Numéro d'engagement juridique* : **MA180041**

*Classe de profil* : Commune

*Siret* : 21890387000010

*Libellé de la facture* : Ville de Sens 100 rue de la république CS 70809 89108 Sens Cedex

#### Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 7 octobre 2018

*Objet de l'avis* : Maintenance du dispositif de vidéoprotection urbaine de la Ville de Sens

*Nom de l'organisme* : Ville de Sens

*Critères sociaux ou environnementaux* : Aucun

<a href="#">Imprimer</a> <a href="#">Retour</a>
---

ACCR3577897



---

> [Informations légales](#)